

Préinscription à l'École de tennis
Du Tennis Club de Strasbourg
Saison 2018/2019

L'École de Tennis

Pour un renouvellement et une nouvelle inscription :

Veillez remplir le formulaire ci-joint (recto-verso) et le retourner au club accompagné du montant correspondant **au plus tard le 08/09/2018.**

Veillez confirmer votre inscription et les horaires choisis en venant au club le **mercredi 12/09/2018** entre 9h et 12h ou entre 14h et 17h.

Nous vous remercions d'apporter pour chaque enfant un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis (comportant la mention « en compétition » pour ceux qui veulent faire de la compétition).

Dossier pris en compte par ordre d'arrivée

Les formulaires sans règlement ne seront pas pris en compte.

- Reprise de l'École de tennis semaine 38 - lundi 17 au samedi 22 septembre 2018.
- Fin des cours le samedi 22 juin 2019.

Les jours fériés, les cours ne seront pas assurés, de même que durant les IS en cas de mauvais temps.

Formulaire d'inscription

Saison 2018/2019

Nom : Prénom : Nationalité :

Date de naissance : __ / __ / ____

Adresse :

Tél. __ / __ / __ / __ / __ (dom.) __ / __ / __ / __ / __ (bur.) __ / __ / __ / __ / __ (port.)

E-mail : Club tennis la saison passée :

Niveau : (entourer ou compléter la bonne réponse)

classement ____ (ex : 30/1)

Débutant _ Niveau blanc _ Niveau violet _ Niveau rouge _ Niveau orange _ Niveau vert

Tranche horaire souhaitée : (entourer 3 possibilités)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		08h30-09h30			08h30-09h30
		09h30-10h30			09h30-10h30
		10h30-11h30			10h30-11h30
		11h30-12h30			11h30-12h30
		13h30-14h30			12h30-13h30
		14h30-15h30			13h30-14h30
15h30-16h30	15h30-16h30	15h30-16h30	15h30-16h30	15h30-16h30	14h30-15h30
16h30-17h30	16h30-17h30	16h30-17h30	16h30-17h30	16h30-17h30	15h30-16h30
17h30-18h30	17h30-18h30	17h30-18h30	17h30-18h30	17h30-18h30	16h30-17h30
18h30-19h30	18h30-19h30	18h30-19h30	18h30-19h30	18h30-19h30	

Baby tennis et mini-tennis **nouveaux inscrits** : mercredi 8h30, 9h30, 10h30, 13h30, 14h30, 15h30 ou samedi de 12h30 à 14h30 (**nombre de places limitées**)

Un statut de membre à bas prix en École de tennis (50 à 100€)

Tarifs Membre

Le statut membre permet de jouer en dehors des cours

350 €	Enfants nés 2008 à 2014	école de tennis 280 € + licence 20 € + statut de membre 50 € (Maximum 6 enfants par court)
480 €	Enfants nés 2000 à 2007	école de tennis 360 € + licence 20 € + statut de membre 100 € (Maximum 4 enfants par court sauf débutants 6 enfants)

Nouveau : temps supplémentaire

1 heure de cours collectif supplémentaire : 150 € (à voir avec le Responsable selon les disponibilités).
A partir du 3^{ème} enfant inscrit de la même famille (frères-sœurs), 25 € de réduction par enfant.

Pour permettre l'inscription au TC STRASBOURG et l'adhésion à la FFT ou la FFS, il est nécessaire de prendre connaissance des informations ci-dessous et de signer la fiche.

Je soussigné (Nom – Prénom).....,
Si l'inscription concerne un mineur, agissant en qualité de représentant légal de
(Nom & Prénom du mineur).....,

- reconnaît que l'adhésion au TC STRASBOURG entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements des Fédération Française de Tennis (FFT) et/ou de Squash (FFS);
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence;
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT et/ou FFS, afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel;
- autorise le TC STRASBOURG, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du club).

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au TC STRASBOURG et également à la FFT et/ou la FFS, leurs ligues et comités départementaux ou provinciaux. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FFT et/ou la FFS aux adresses suivantes :

fft@fft.fr et/ou ffsquash@hotmail.com

ou Fédération Française de Tennis, Service Organisation et Systèmes d'Information, 2 avenue GordonBennet, 75116 PARIS et/ou Fédération Française de Squash, 2 rue de Paris, 94100 St-Maur-des-Fossés.

Vos nom et prénom peuvent être amenés à être affichés sur les sites Internet de la FFT et/ou FFS, des ligues, des comités départementaux (par exemple à travers la liste des licenciés, la liste des classés, le palmarès des compétiteurs...).

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre :

Ces informations pourront être cédées et/ou échangées avec des partenaires commerciaux de la FFT et/ou FFS, des ligues, des comités départementaux et du club.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre :

ATTESTATION

Je soussigné(e) Mr/Mme en ma qualité de représentant légal de atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT n° 15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal